



A tous les partenaires et adhérents du projet « Site Remarquable du Goût »

Ganges, le 3 août 2011

Objet : Labellisation Site Remarquable du Goût : Oignon doux des Cévennes

Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la candidature de l'oignon doux des Cévennes « Les terrasses de l'Aigoual » au Site Remarquable du Goût a été acceptée par la Fédération des associations locales de Sites Remarquables du Goût.

Cet agrément nous octroie le statut de candidat « site remarquable du goût » et va nous permettre de poursuivre la démarche de valorisation engagée. En revanche cette reconnaissance ne nous permet pas encore de décliner la Marque « Site Remarquable du Goût » mais nous donne le droit de participer aux manifestations organisées par le réseau. Nous disposons d'une période « probatoire » de trois ans pour réaliser les objectifs inscrits dans l'acte de candidature, à savoir :

- *Axe 1 : la reconquête des paysages*
- *Axe 2 : le développement de la mise en tourisme et de la communication autour du produit*
- *Axe 3 : le renforcement de l'engagement dans une démarche respectueuse de l'environnement*

Il faudra prévoir également de réfléchir à la préfiguration de l'association locale, formaliser l'engagement dans la démarche de progrès et adhérer à la fédération des Sites Remarquables du Goût.

Nous vous proposons donc de vous rencontrer dès la rentrée pour discuter de l'ensemble de ces sujets.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne récolte d'oignons doux des Cévennes et une bonne saison touristique.

Martin DELORD

Président du Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle

Adresse de correspondance :

Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle
1, Avenue du Mont Aigoual – Centre Commercial La Rocade - 34 190 GANGES

Tel 04 67 82 61 09 ☎ 06 85 08 42 06 ✉ pays-acv@orange.fr